

## Homélie du 18/10/20 St Albert – 29 e Dim TO - A

### Is 45,1,4-6a; Ps 95 ; 1Th 1,1-5; Mt 22,15-21

- Cyrus, roi de Perse du 6<sup>e</sup> siècle, a réalisé des conquêtes sans précédent. Il est en particulier celui qui a vaincu les babyloniens et qui a permis aux hébreux exilés de rentrer chez eux et de reconstruire le temple de Jérusalem (détruit par Nabuchodonosor II).
- C'était un guerrier mais aussi un diplomate et un fin politicien qui laissa aux peuples conquis leurs croyances religieuses.
- Or, Isaïe nous dit que sa puissance est un don de Dieu. Il va jusqu'à le nommer « messie », c'est-à-dire celui qui a reçu l'onction du Seigneur et cela, alors qu'il est un parfait païen et qu'il ne connaît pas Dieu !
- Voilà donc une affirmation biblique très audacieuse : ce qui se fait de bon à travers les hommes, même ceux qui ignorent Dieu, cela vient encore de Dieu ! Dans sa mystérieuse providence, Dieu se sert de tout et de tous pour faire advenir son Royaume.
  - o A travers Cyrus, comme à travers les Thessaloniens pour saint Paul, il y a donc la question de l'élection, du mystérieux choix de Dieu : « qui a connu la pensée du Seigneur ? qui a été son conseiller ? » (Rm 11,34)
- Et saint Paul nous donne ici un critère de l'élection : « vous avez été choisis par Dieu » car « notre annonce de l'évangile chez vous a été puissance de l'Esprit Saint ». Elle a donc particulièrement bien marché !
- En d'autres termes, le critère de vérification de l'élection que saint Paul nous propose ce sont les fruits : Dieu seul rend capable de le recevoir ainsi, comme Dieu seul donne la foi. Il est donc déjà à l'œuvre en ceux qui le reçoivent pour qu'ils puissent le recevoir. C'est ce qu'on appelle la grâce « prévenante ».
- Et si Cyrus peut être appelé « messie », c'est bien parce qu'il est celui qui a délivré Israël de Babylone.
  - o Et Jésus nous permet d'aller plus loin encore dans cette compréhension de l'élection car il y a non seulement le choix de Dieu mais aussi le choix de Dieu pour une fonction spécifique. Et toutes ne sont pas du même ordre.
- Il y a ce qui relève de César et ce qui relève de Dieu, nous dit-il. Et il faut rendre à chacun ce qui lui est dû.
- Il y a ainsi le registre civil, profane, incarné par César comme avant lui par Cyrus, mais aussi le registre religieux qui est plus celui des Thessaloniens à qui saint Paul s'adressait.
- S'il y a des lois qui sont dans la nature et qu'on ne peut pas transgresser sans s'opposer au Créateur lui-même, il y a aussi des lois humaines qui relèvent, elles, de l'autonomie des hommes, cette autonomie que Dieu a voulue pour nous.
- Ainsi en va-t-il par exemple des impôts, du code de la route ou, a priori aussi, d'éventuelles mesures sanitaires...
- Et on ne peut pas demander à Dieu de légiférer dans ce domaine, puisque cela reviendrait à nous ôter notre dignité d'homme.
- Celui qui assure un certain bien commun de la société peut et doit être considéré comme une autorité légitime et par conséquent comme une autorité qui vient de Dieu, ainsi que Jésus le dira de Pilate lui-même au moment même de sa condamnation !
- Il y a donc bien une obéissance à avoir vis à vis de César, c'est-à-dire du pouvoir civil en place (et il s'agissait de Tibère à l'époque du Christ), et ce n'est pas toujours très confortable à accepter ! Invoquer sa religion/sa foi pour s'opposer à un pouvoir civil est périlleux car c'est Dieu qui a voulu composer ainsi avec les hommes, ses créatures.
  - o Et dans l'épisode que nous avons entendu, ce n'est pas un hasard si la question posée à Jésus porte sur l'argent et donc sur les richesses de ce monde.
- Car c'est évidemment là un des plus grands lieux de tentation de l'homme. La richesse est ce qu'il cherche à s'appropriier et à conserver alors qu'elle n'est que de ce monde. La faire entrer dans une problématique religieuse c'est donc se tromper de terrain car Dieu n'est précisément pas de ce monde. Aurès de lui, les richesses ne seront plus rien. On ne peut pas servir Dieu et l'argent, nous dit bien Jésus. Et si à un quelconque moment de notre vie, il y a une concurrence entre un bénéfice de ce monde (matériel, affectif, temporel, etc.) et Dieu, il y a forcément un problème !
- Voilà pourquoi Jésus nous exhorte tant à la pauvreté de cœur. C'est aux pauvres qu'appartient le Royaume des cieux car au ciel tous sont à l'image de Dieu, pleinement offerts.
  - o Mais s'il s'agit effectivement de rendre à César ce qui est à César, il faut aussi ajouter qu'on ne doit lui rendre que ce qui est à lui et pas plus, car quoi qu'il en pense, César n'est pas un dieu !
- Et là où cela peut devenir problématique, c'est quand les lois humaines empiètent sur le domaine de la nature et donc sur celui de Dieu. Nous avons alors ce qu'on appelle des lois iniques qui pervertissent les lois de la nature.
- Au fond, c'est ce qu'est le péché : il consiste à travestir un bien en mal et inversement.
- Mais cela devient plus problématique encore quand c'est à l'échelle d'un groupe humain ou d'une société, avec une éventuelle validation par ses autorités par une loi, puisque cela acquière alors une grande force d'aveuglement des consciences et d'entraînement social au mal. Cela peut conduire à des « structures de péché » comme les appelait le saint pape Jean Paul II.
- Quand une députée française affirme par exemple ce 8 octobre dernier au sujet de l'avortement que « c'est un acte de soin comme un autre et, à ce titre, il mérite un traitement identique » juste avant l'adoption par la Commission des affaires sociales d'une proposition de loi « visant à renforcer le droit à l'avortement », texte qui prévoit entre autres choses d'étendre l'avortement jusqu'au 9<sup>e</sup> mois en cas de « détresse psychosociale » et aussi de supprimer la clause de conscience spécifique dont bénéficient les soignants qui ne souhaitent pas participer à un avortement, nous sommes exactement dans ce cas de figure de promotion du mal à l'échelle sociale. Et ce n'est malheureusement pas le seul exemple.
- Quel impressionnant déferlement de lobbies et d'évolutions en tous genres contraires aux lois de Dieu !... Que ce soit pour affirmer la primauté du végétal et de l'animal sur l'homme, la future possibilité légale de fabriquer des embryons chimères et le refus général d'accorder à l'homme une dignité dans ses commencements, le rejet de la masculinité au profit d'une certaine féminisme vengeur, le refus de la différence sexuelle tout court et la banalisation voire la promotion des dérèglements sexuels, les fantasmes transhumanistes, la promotion du suicide assisté appelé ironiquement euthanasie, c'est-à-dire bonne mort !
- Vers quel monde allons-nous donc ? Et d'où nous vient une telle perte de bons sens ?
- Ne serait-ce pas de l'absence de sens tout court ? Car une société sans Dieu est toujours une société déboussolée. Elle ne va nulle part ! Et une société qui ne rend pas à Dieu ce qui est à Dieu ne peut que rendre à l'homme, à César, à elle-même ce qui est Dieu.
- C'est bien parce que notre société est sans foi, sans espérance qu'elle joue aux apprentis sorciers. Voyant son milieu naturel se dégrader, elle se passionne ou s'inquiète de la question écologique mais n'en perd pas moins simultanément le sens de l'homme.
  - o Qui donc redonnera un sens à ce monde manifestement perdu ?
- Est-ce que ce sera nous, oui ou non ? A qui avons-nous parlé du Christ et de sa victoire sur la mort cette semaine ? Y a-t-il oui ou non une urgence de l'annonce de l'évangile et donc aussi de notre propre conversion et de l'approfondissement de notre foi ?
- On ne cesse de nous parler de la qualité de la planète que nous allons laisser aux générations futures,... bien. C'est une vraie question. Mais si c'est pour avoir des enfants perdus, qui ne se comprennent plus eux-mêmes, qui ne savent plus ce que c'est qu'un homme ou une femme, qui ne savent même pas pourquoi ils vivent, ne seront-ils pas d'abord profondément malheureux ?